

Rôle du CSE en matière de santé, de sécurité et conditions de travail (SSCT)



Objectifs de la formation



Le monde du travail n'est pas sans risques. Les représentants du personnel sont dotés de prérogatives en matière de santé et de sécurité de travail | SSCT. Cette formation a pour finalité de répondre aux besoins qui se posent en la matière.

- 1/ Apprendre les aspects légaux en matière de SSCT
- 2/ Repérer les obligations de tous les acteurs visés
- 3/ Devenir acteur de la prévention en s'impliquant au quotidien
- 4/ Accompagner les mesures mises en œuvre par l'employeur

Points forts de la formation



- ✓ **Animateur expérimenté** - spécialiste de la santé
- ✓ **Partage d'expériences** avec le formateur et les stagiaires
- ✓ **Évaluations des connaissances** à l'issue du stage
- ✓ **Groupe de 15 personnes maximum**

Détail du programme



Le rôle et fonctionnement général du CSE

- Quelles sont les missions de cette instance ?
- Place de la SSCT au cœur des prérogatives du CSE
- Responsabilité civile et pénale de l'instance
- La protection des membres élus

Les partenaires du CSE en matière de SSCT

- Le rôle et la place de l'inspection du travail
- Le support et les missions de la médecine du travail
- L'intervention utile de la CARSAT / CRAMIF
- Le recours aux experts SSCT et leur financement

Les moyens d'action des membres du CSE

- Les formations éligibles aux membres du CSE
- Moyens de fonctionnement généraux
- Le crédit d'heures de délégation (niveau, utilisation)
- Le traitement de la SSCT lors de différentes réunions
- L'ordre du jour et le procès-verbal des réunions
- Les registres obligatoires au sein de l'entreprise
- Le droit d'alerte SSCT et le droit de retrait des salariés

La santé et la sécurité au travail - décryptage

- La sécurité dans l'entreprise : enjeux et aspects légaux
- Comprendre la notion de « risques professionnels »
- Obligations liées aux conditions de travail de salariés
- Que faut-il savoir des TMS et des RPS ?

Les maladies professionnelles et les accidents du travail

- La détection d'une maladie professionnelle
- Procédure de reconnaissance de la maladie
- Définitions de l'accident du travail et de trajet
- Procédure de déclaration d'un accident du travail

DURÉE DU STAGE
3 jours

INTERVENANT
Juriste spécialisé SSCT

PRIX
Nous consulter

fabrice@osezvosdroits.com

01 79 75 22 26

www.osezvosdroits.com
blog.osezvosdroits.com

JOUR 1

JOUR 2



Rôle du CSE en matière de santé, de sécurité et conditions de travail (SSCT)



Détail du programme



L'analyse d'un accident du travail

- L'utilité de la méthode de « l'arbre des causes »
- Comment recueillir les éléments de l'accident
- Analyse de la situation de travail
- Le recueil des faits

La pénibilité au travail

- Éclairages sur le dispositif C2P
- Qu'est-ce que la QVT et comment agir en conséquence ?
- Droits des salariés exposés à des risques pour leur santé
- Les obligations juridiques en matière de pénibilité au travail

Traiter le handicap et l'inaptitude au travail

- Quels sont les cas d'inaptitude au travail ?
- Les facteurs pouvant entraîner un handicap
- Adaptation des conditions de travail
- L'embauche et l'intégration des salariés handicapés
- Les missions de l'Agefiph pour les entreprises

La prévention des risques professionnels

- Quels sont les cas d'inaptitude au travail ?
- Définition de la prévention et aspects légaux
- Ce qui se cache derrière « Risques, Dangers et Dommages »
- Les réels enjeux et leviers de la prévention en entreprise
- Lutter contre l'apparition des TMS et des RPS

Les missions SSCT du CSE

- La place et l'utilité du DUERP pour l'entreprise & les élus
- Les inspections au service de la santé et de la sécurité
- Intervenir en cas d'accident
- Gérer et manager ensemble une politique de prévention
- Cas du harcèlement moral et sexuel

Cas pratiques traités sur les 3 jours

- Situations pouvant justifier une expertise
- Cas où les élus doivent être consultés ?
- Déterminer la notion de « faits objectifs » ?
- Les questions à se poser pour analyser un accident
- Réalisation d'un arbre des causes
- Analyse d'une situation de travail (visite de site)

Nous privilégions une démarche pédagogique interactive et conviviale. La participation active des apprenants est encouragée pendant toute la formation. Le formateur utilise des quizz durant le stage.

DURÉE DU STAGE
3 jours

INTERVENANT
Juriste spécialisé SSCT

PRIX
Nous consulter

fabrice@osezvdroits.com

01 79 75 22 26

www.osezvdroits.com
blog.osezvdroits.com

OSEZ VOS DROITS.com

JOUR 2

JOUR 3